***acte certifié exécutoire*,**
transmis en Préfecture le 13 juillet 2020
affiché ou publié le lundi 13 juillet 2020
identifiant de télétransmission *073-200069110-20200709-lmc1H23857H1-DE*
identifiant unique de l'acte *lmc1H23857H1*

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 juillet 2020

n° 058-20 C

Objet : ***Election du président de Grand Chambéry***

• date de convocation le 05 juillet 2020 **• nombre de conseillers en exercice : 82**

***L'an deux mille vingt*, le jeudi neuf juillet à dix-huit heures**, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, centre de congrès Le Manège, sous la présidence de Jean-Pierre Coendoz, président doyen de Grand Chambéry.

• étaient présents : 82

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierreton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Julien Donzel - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoit Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Xavier Dullin - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Guy-Pierre Martin - Raphaele Mouric - Martin Noblecourt - Gaetan Pauchet - Cyndie Picot - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Lionel Mithieux - Franck Morat
Curienne	Stéphane Bochet
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellian
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Gérard Merlin
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Luc Meunier
Saint-Alban-Leysse	Christèle Blambert - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.
Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr

Conseil communautaire du 09 juillet 2020

délibération ***n° 058-20 C***

objet ***Election du président de Grand Chambéry***

Vu les articles L.2122-4, L.2122-7, L.5211-2 et L.5211-9 du code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Le Conseil communautaire **proclame** Philippe Gamen président de Grand Chambéry et le **déclare installé**.

le président doyen,
Jean-Pierre Coendoz

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 058-20 C

Objet de l'acte :	Election du président de Grand Chambéry
Thème Préfecture :	5 - Institutions et vie politique 1 - Election executif 4 - Election des présidents et vice-présidents EPCI
Date de l'acte :	09 juillet 2020
Annexe(s) :	Annexe proclamation résultats, Annexe PV election, Feuille de proclamation signée, PV élection signé

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200709-lmc1H23857H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23857H1

Date de transmission en Préfecture :	13 juillet 2020
Date de réception en Préfecture :	13 juillet 2020
Période d'affichage :	du au